

Mairie  
19, rue Maurice Delamare  
27340 Pont-de-l'Arche



en Normandie  
PONT-DE-L'ARCHE



Tél. 02 32 98 90 70  
Fax. 02 32 98 90 89  
mairie@pontdelarche.fr  
www.pontdelarche.fr

Toute correspondance  
est à adresser  
impersonnellement  
à Monsieur le Maire

Monsieur Luc POULALION  
Délégué Départemental de l'ARS de Normandie  
Cité Administrative  
Boulevard Georges Chauvin  
27023 Évreux Cedex

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

N/Réf. : 08/10/2019 – R/J/PLA/AM/88

Affaire suivie par : Paul-Louis AMEZTOY, Directeur Général des Services

Secrétariat : Annie MOREL - Poste : 02 32 98 90 76

[secretariat.mairie@pontdelarche.fr](mailto:secretariat.mairie@pontdelarche.fr)

Le 8 octobre 2019

Monsieur le Directeur,

Nous avons été interpellés par Madame Charlène BACHELET, demeurant à Igoville, concernant l'état de santé de son enfant.

La presse s'est fait écho cette semaine de plusieurs cas similaires sur nos deux communes.

C'est pourquoi, nous aurions besoin d'être informés sur la procédure en cours afin de pouvoir répondre aux sollicitations éventuelles de la population.

Vous pouvez sans nul doute comprendre notre inquiétude sur ce sujet sensible, et vous serions donc reconnaissants de nous associer aux démarches que vos services ont entrepris.

Nous sommes toutefois conscients de vos contraintes de réponses liées au secret médical.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de notre haute considération.

*Bien cordialement*

Sylvie BLANDIN  
Maire d'Igoville  
Vice-Présidente de l'Agglomération Seine-Eure



Richard JACQUET  
Maire de Pont de l'Arche  
Vice-Président de l'Agglomération Seine-Eure.

Mairie  
19, rue Maurice Delamare  
27340 Pont-de-l'Arche



PONT-DE-L'ARCHE en Normandie



Tél. 02 32 98 90 70  
Fax. 02 32 98 90 89  
mairie@pontdelarche.fr  
www.pontdelarche.fr

Toute correspondance  
est à adresser  
impersonnellement  
à Monsieur le Maire

Madame Christine GARDEL  
Directrice Régionale de l'ARS Normandie  
Espace Claude Monet  
2, place Jean Nouzille  
14050 – CAEN -

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**

V/Réf. : 08/10/2019 – RJ/PLA/AM/88

Affaire suivie par : Paul-Louis AMEZTOY, Directeur Général des Services

Secrétariat : Annie MOREL - Poste : 02 32 98 90 76

[secretariat.mairie@pontdelarche.fr](mailto:secretariat.mairie@pontdelarche.fr)

Le 8 octobre 2019

Madame la Directrice Générale,

Nous avons été interpellés par Madame Charlène BACHELET, demeurant à Igoville, concernant l'état de santé de son enfant.

La presse s'est fait écho cette semaine de plusieurs cas similaires sur nos deux communes.

C'est pourquoi, nous aurions besoin d'être informés sur la procédure en cours afin de pouvoir répondre aux sollicitations éventuelles de la population.

Vous pouvez sans nul doute comprendre notre inquiétude sur ce sujet sensible, et vous serions donc reconnaissants de nous associer aux démarches que vos services ont entrepris.

Nous sommes toutefois conscients de vos contraintes de réponses liées au secret médical.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice Générale, en l'expression de notre haute considération.

*Bien cordialement*

Sylvie BLANDIN  
Maire d'Igoville  
Vice-Présidente de l'Agglomération Seine-Eure



Richard JACQUET  
Maire de Pont de l'Arche  
Vice-Président de l'Agglomération Seine-Eure.